

Cesson Sévigné, le 13 janvier 2026

Chère Consœur, Cher Confrère,

Depuis trois ans, nous avons œuvré avec détermination pour répondre à un constat partagé : notre profession était trop dispersée. Il devenait indispensable de créer les conditions d'émergence d'une instance commune, capable de rassembler l'ensemble des acteurs de la biologie médicale autour d'une vision et d'une action coordonnées.

La création, le 8 décembre 2025, de la **Fédération de la Biologie Médicale (FBM)** marque l'aboutissement de cet engagement.

Face aux attaques médiatiques récurrentes et aux contre-vérités qui fragilisent notre profession, l'unification de nos actions, de nos messages et de nos moyens n'était plus une option, mais un impératif vital.

Trois syndicats représentatifs des biologistes médicaux – le **Syndicat des Biologistes (SDBIO)**, le **Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB)** et le **Syndicat des Biologistes Médicaux (BIOMED)** – ont décidé de s'unir pour fonder cette Fédération, en y associant l'ensemble des laboratoires de biologie médicale ainsi que notre **Syndicat Fédérer les Biologistes Praticiens (FBP)**, qui siègera au comité exécutif en tant que membre du collège A.

C'est avec enthousiasme et fierté que le **FBP** rejoint cette nouvelle structure, afin de promouvoir et de défendre la biologie médicale dans toutes ses dimensions : indépendance, organisation, financement.

Forte de ses plus de 40 ans d'existence, de ses racines régionales et de son identité qui la lie à son histoire et à ceux qui l'ont façonnée, notre **FBP** s'inscrira comme ardent défenseur d'une biologie résolument médicale et orientée vers le service rendu aux patients et sur la place essentielle du biologiste.

Notre expertise en matière de formation et de télétransmission est largement reconnue.

En 2025, nous avons presque doublé notre offre de formation et formé deux fois plus de professionnels – biologistes, techniciens, secrétaires de laboratoire, coursiers. Les premiers EPP dédiés aux biologistes médicaux ont été déployés auprès de l'ensemble des biologistes du territoire.

En 2026, Biocom enrichira encore son offre de télétransmission avec **Muteasy**, un nouveau service d'interrogation et d'accréditation des droits mutuelle.

La cotisation 2026 demeure inchangée : **50 euros par an**. Nous tenons à maintenir un tarif raisonnable afin de permettre à chacun **d'adhérer personnellement** et d'accéder à l'ensemble de nos services : formations DPC et EPP, soirées scientifiques, replays, Journée Alain Feuillu, Journées Automnales.

Vous pouvez adhérer via le bulletin papier traditionnel (virement ou chèque) ou directement en ligne par carte bancaire sur notre site : <https://www.fbp-syndicat.fr/produit/adhesion-annuelle/>

Pour donner corps à la conviction qu'il nous faut construire un modèle d'exercice praticien innovant, attractif et porteur de sens pour les jeunes biologistes qui nous rejoignent et nous succéderont, **rejoignez-nous**.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour l'année 2026.

Olivier GARNIER
Président FBP